



# LE RONDEAU-MONTFLEURY

*Établissement d'enseignement catholique sous contrat*

## INFORMATIONS COMMUNES A LA FAMILLE

Chers parents,

Veillez trouver ci-joint les informations pour la rentrée 2015/2016 qui concernent l'ensemble de vos enfants scolarisés au RONDEAU-MONTFLEURY (Maternelle, Ecole, Collège).

Certains documents sont à nous renvoyer **avant le lundi 17 août**.

Les documents spécifiques au niveau de classe de votre enfant seront distribués à l'élève.

## Sommaire

I.	Calendrier prévisionnel 2015-2016.....	2
II.	Rentrée des élèves .....	3
III.	Procédure d'inscription au Pack Rentrée : transports scolaires et chéquiers jeunes.....	4
IV.	Présentation de la Pastorale .....	5
	1. Catéchèse .....	5
	2. Autres propositions .....	6
V.	Fonctionnement du restaurant scolaire .....	7
	A. Badges.....	7
	B. Règlements .....	8
	C. Foire aux questions.....	8
VI.	Tarifs – Année scolaire 2015 - 2016 .....	9
VII.	Facturation – Année scolaire 2015 – 2016 (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015).....	11
VIII.	Fiche d'inscription – Année scolaire 2015 – 2016 (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015) .....	12
IX.	Demande de prélèvement mensuel (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015) .....	13
X.	APEL Rondeau Montfleury .....	15
XI.	Autorisation de diffusion – droit à l'image (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015).....	17

**Document joint : Dépliant de la Mutuelle Saint-Christophe**

# I. Calendrier prévisionnel 2015-2016

Nous nous réservons le droit de modifier ce calendrier prévisionnel

sept-15		Octobre		Novembre		Décembre		janv-16		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
M 1	Rentrée Elèves ecole CE1, GS, CP et CLIS 8h30 CE2, CM1 et CM2 9h15 PS et MS 9h30 6', ULIS 10h30 et 5', 14h	J 1		D 1	toussaint	M 1	Conseils de classes	V 1	Jour de l'an	L 1		M 1	ASSR 5'	V 1	Porte vue rendu	D 1	Fete du travail	M 1	Relevé 6 pour les 3 Voyage paris Test CM2	V 1	Fin des cours école
M 2	Rentrée Elèves 4', 8h30 et 3', 9h30 Pas cours pour les 5'	V 2		L 2		M 2	PPS matin	S 2		M 2	Info post 5ème	M 2		S 2	Portes ouvertes	L 2		J 2	Conseils Classe	S 2	
J 3	Debut des enseignements	S 3		M 3		J 3	PPS	D 3		M 3		J 3	ASSR 3'	D 3		M 3		V 3	Spectacle ULIS	D 3	
V 4		D 4		M 4		V 4		L 4		J 4		V 4	Relevé 4	L 4	Espagne	M 4		S 4	Fête de l'école	L 4	
S 5		L 5		J 5		S 5		M 5	Rencontres 4ème	V 5		S 5		M 5		J 5	Ascension	D 5		M 5	
D 6		M 6		V 6		D 6		M 6		J 6		D 6		M 6		V 6	PONT	L 6	CM2 American Village	M 6	
L 7	Livres ARBSA-Réunion CM2 (17h30)	M 7		S 7		L 7		J 7	Rencontres 5ème	D 7		L 7	Conseils de classes	J 7		S 7		M 7		J 7	
M 8	Réunions 4ème (18h)	J 8		D 8		M 8		V 8		L 8	Stage 3ème	M 8		V 8	Relevé 5	D 8	Profession de foi 1945	M 8		V 8	
M 9		V 9	Relevé 1	L 9		M 9		S 9		M 9		M 9		S 9		L 9		J 9	théâtre élève	S 9	
J 10	Réunion 3ème (18h)	S 10		M 10		J 10		D 10		M 10		J 10		D 10		M 10		V 10	théâtre élèves	D 10	
V 11	Réunion PS et MS	D 11		M 11	Armistice	V 11		L 11		J 11		V 11		L 11		M 11	HDA	S 11		L 11	
S 12		L 12		J 12	formation parents correspondants	S 12		M 12		V 12	Journée pédagogique	S 12	Remise de la Croix	M 12		J 12	Allemagne	D 12	1ère communion	M 12	
D 13		M 13	Conseils professeurs	V 13		D 13		M 13		J 13		D 13		M 13		V 13		L 13		M 13	
L 14	Réunion CLIS (17h30), 6ème (18h)	M 14		S 14		L 14		J 14		D 14		L 14	Brevet	J 14		S 14		M 14	Réunion Profs CM2 6ème	J 14	Fête nationale
M 15	Réunion 5ème (18h)-réunion cp	J 15		D 15		M 15	Rencontres 3ème	V 15	Relevé 3	L 15		M 15	Blanc	V 15		D 15		M 15		V 15	
M 16		V 16		L 16		M 16		S 16		M 16		M 16		S 16		L 16	Pentecôte	J 16		S 16	
J 17	Photos de classe	S 17		M 17		J 17	Rencontres 6ème	D 17		M 17		J 17		D 17		M 17		V 17	Messe fin d'année Fin d'année 3'	D 17	
V 18	Messe de rentrée	D 18		M 18		V 18	messe de noel	L 18		J 18		V 18		L 18		M 18		S 18		L 18	
S 19		L 19		J 19		S 19		M 19	Conseils professeurs	V 19		S 19		M 19		J 19		D 19		M 19	
D 20		M 20		V 20		D 20		M 20		J 20		D 20		M 20		V 20		L 20		M 20	
L 21	Réunion CE1 (17h30)	M 21		S 21		L 21		J 21		D 21		L 21		J 21		S 21		M 21	Fin d'année 4'	J 21	
M 22	Réunion CM1 (17h30)	J 22		D 22		M 22		V 22		L 22		M 22		V 22		D 22		M 22	Fin d'année 5' Commission d'Appel 6 et 4	V 22	
M 23	Voyage intégration 6ème	V 23		L 23		M 23		S 23		M 23		M 23	Site des Allemands	S 23		L 23		J 23	Fin d'année 6' et ULIS Brevet des des collèges Bal 3ème	S 23	
J 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24		J 24		D 24		M 24		V 24		D 24	
V 25		D 25		M 25	Noel	L 25		J 25		V 25	bol de riz	L 25	Conseils professeur	M 25		J 25		S 25		L 25	
S 26		L 26		J 26		S 26		M 26	Info CM2 pour 6'	V 26		S 26		M 26		J 26	voyage Rome	D 26		M 26	
D 27		M 27		V 27	Relevé 2	M 27		J 27		S 27		D 27	Pâques	M 27		V 27		L 27		M 27	
L 28	Réunion GS	M 28		S 28		L 28		J 28	Orientation Post 3'	D 28		L 28	lundi de pâques	J 28		S 28		M 28		J 28	
M 29	Réunion CE2 Remise du DNB (18h)	J 29		D 29		M 29		V 29		L 29		M 29		V 29		D 29		M 29	Repas de fin d'année	V 29	
M 30		V 30		L 30	Conseils de classes	M 30		S 30				M 30		S 30		L 30		J 30		S 30	
		S 31		J 31	Saint Sylvestre	D 31						J 31				M 31				D 31	

## II. Rentrée des élèves

### MATERNELLE PRIMAIRE ET CLIS

**Les classes rentreront le : Mardi 1er Septembre 2015**  
à 8h30 pour les GS, CP, CE1 et CLIS  
à 9h15 pour les CE2, CM1 et CM2  
à 9h30 pour les PS et MS

MARDI 1er SEPTEMBRE classe toute la journée avec la restauration scolaire et les transports scolaires fonctionnent normalement le matin et le soir.

### COLLEGE

**6<sup>ème</sup> : MARDI 1er SEPTEMBRE** à 10h30

**ULIS : MARDI 1er SEPTEMBRE** à 10h30

Le restaurant scolaire accueillera les élèves de 6<sup>o</sup> et d'ULIS dès le mardi 1er septembre et les transports scolaires fonctionneront normalement le matin et le soir.

**5<sup>ème</sup> : MARDI 1er SEPTEMBRE** à 14h.

Attention : Pas de cours pour les 6<sup>e</sup>, les 5<sup>e</sup> et l'Ulis le mercredi 2 septembre.

**4<sup>ème</sup> : MERCREDI 2 SEPTEMBRE** à 8h30.

**3<sup>ème</sup> : MERCREDI 2 SEPTEMBRE** à 9h30.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

**NOUVEAUTE** : Les factures de toutes les familles de l'établissement seront désormais adressées par mail et disponible en ligne par le biais du site « EcoleDirecte ». Merci d'indiquer dans la fiche facturation page 11 si vous souhaitez, en plus, un exemplaire papier adressé au domicile. Les soldes des comptes seront également consultables sur « EcoleDirecte ».

**ARBSA** : L'inscription au 2<sup>ème</sup> jeu de livres proposé par l'ARBSA doit se faire directement sur leur site internet : [www.arbsa.fr](http://www.arbsa.fr).

**Distribution des livres ARBSA 6<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup>**: Lundi 7 Septembre, si inscription et paiement effectués.

**VOYAGE INTEGRATION 6EME** : mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 septembre.

**PHOTO** : Elle aura lieu le jeudi 17 Septembre 2015 pour tous les élèves du Rondeau-Montfleury. Des photos d'identité de chaque élève vous seront également proposées. (*A usage interne au Rondeau, pour les services administratifs et en particulier l'informatisation du restaurant scolaire, une photo individuelle sera intégrée dans la gestion des élèves*).

**COURRIEL** : de nombreuses informations vous seront communiquées par courriel. Pensez à nous informer de tout changement d'adresse électronique.

**TELEPHONES PORTABLES** : Ils sont interdits d'utilisation dans l'établissement.

**LES FOURNITURES SCOLAIRES** : les listes seront à disposition sur le site internet du Rondeau-Montfleury [www.rondeau-montfleury.fr](http://www.rondeau-montfleury.fr) dans la rubrique calendrier.

### III. Procédure d'inscription au Pack Rentrée : transports scolaires et chéquier jeunes

#### A partir de septembre 2015, les modalités tarifaires du transport scolaire changent

Le référencement des zones est accessible sur les pages 14 et 15 du livret distribué « transport scolaire 2015/2016 ».

#### **Le Rondeau-Montfleury est en zone A, celle de l'agglomération Grenobloise (TAG)**



#### **1) Cas 1 : le domicile de l'enfant n'est pas en zone A, le transport est gratuit**

L'inscription aux transports scolaires se fait soit par internet sur le site [www.isere.fr](http://www.isere.fr), rubrique Pack Rentrée, dès aujourd'hui, soit par le formulaire papier qui a été distribué aux élèves par l'établissement. Cette inscription doit être faite **avant le 15 juillet 2015 par internet et avant le 5 juillet 2015 par courrier.**

Aucun document ne doit transiter par l'établissement, ils doivent être envoyés directement au pôle « Pack Rentrée ». <https://www.isere.fr/education/pack-rentree/>

#### **2) Cas 2 : Dans le cas où le domicile de l'enfant est en zone A, le transport reste payant**

Vous devez faire votre demande auprès de la Métro, soit les Transports de l'Agglomération Grenobloise (TAG).

**Tous les élèves doivent faire cette inscription** même ceux dont le transport scolaire est gratuit et même ceux déjà titulaires d'une carte de transport scolaire.

Le chéquier jeune ne s'adresse qu'aux élèves et futurs élèves de collège.

Pour toute question concernant ce « Pack Rentrée », un service téléphonique du Conseil Général « Pôle Pack Rentrée » est mis en place au 04.76.00.36.36.

Vous pouvez bien évidemment nous contacter en cas de problème non résolu par les services du Conseil Général au 04.76.90.31.97.

## IV. Présentation de la Pastorale

Le Rondeau établissement catholique traduit dans son enseignement comme dans sa vie, le souci de proposer et de favoriser une catéchèse, une culture chrétienne, une morale en référence aux valeurs évangéliques, une éducation à la prière et aux sacrements.

### 1. Catéchèse

Elle est l'expression et le lieu de l'initiation à la vie de foi catholique au sein de l'établissement. Elle a pour but de mettre les élèves non seulement en contact avec quelqu'un, mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ. Elle s'organise comme suit :

#### **Au primaire**

Hugues Moussodji et un groupe de parents bénévoles (nous faisons appel dès aujourd'hui) assureront la catéchèse du cycle II et III à raison d'une heure par semaine pour des élèves inscrits. Cette catéchèse est à suivre avec respect et discipline. Les enfants inscrits et leur famille s'engagent à respecter les règles de vie de l'établissement durant les séances de catéchèse. En cas de problème de discipline ou de manque d'intérêt, le catéchisme sera suspendu pour l'enfant et une entrevue sera demandée aux parents. Par souci de cohérence, la démarche aux sacrements sera remise en question.

#### **Au collège**

##### ***Pour le niveau sixième.***

Nous proposons un itinéraire de catéchèse avec les parcours Kim et Noé. Cette catéchèse invite les jeunes volontaires à SOUSCRIRE à une démarche de foi ecclésiale en Jésus Christ. Elle permet une première annonce pour ceux qui souhaitent découvrir la foi et permet aux autres d'approfondir leur foi et leur relation à Dieu.

##### ***Pour le niveau Cinquième.***

Les élèves de cinquième resteront en groupe classe avec Hugues Moussodji et/ou les parents bénévoles pour une heure de catéchèse par semaine. La préparation à la profession de foi demeure inchangée : une journée de remise de la Croix, une retraite de 3 jours et la célébration le dimanche.

##### ***Pour le niveau Quatrième.***

Pour la rentrée 2015-2016, il sera proposé aux quatrièmes une heure de pastorale dans le temps scolaire tous les 15 jours. Un groupe constitué de parents et d'enseignants accompagnera les élèves tout au long de l'année

##### ***Pour le niveau Troisième***

La pastorale propose aux jeunes une démarche de dialogue, de réflexion, de débat et de vivre-ensemble autour des fondements de la vie. Cette démarche a pour objectif d'ouvrir le regard des jeunes et permettre des échanges. La sensibilité des jeunes, leurs nombreuses interrogations face au monde et à l'histoire nous invitent à proposer des lieux de rencontre et d'écoute.

Les troisièmes inscrits se retrouveront en pastorale tous les 15 jours pour des rencontres d'une heure.

## **2. Autres propositions**

- Dès la rentrée mise en place des groupes sacrements : Baptême, Première Communion
- Vivre le sacrement de réconciliation avant Noël et Pâques avec le diocèse à la cathédrale de Grenoble.
- Une action de Carême : « Bol de riz » le vendredi saint.
- Mise en place des groupes MEJ au collège
- Former un groupe de musiciens

*L'Évangile nous le croyons est une Bonne Nouvelle. L'annoncer est un défi pour l'ensemble de la communauté chrétienne, c'est pourquoi, j'invite toute personne voulant relever ce défi, à s'engager dans l'équipe pastorale.*

### A. Badges

Les élèves étant tous susceptibles de déjeuner au Rondeau-Montfleury soit au forfait, soit occasionnellement, auront **tous**, en début d'année, un **nouveau badge (gratuit)** à leur nom.

A l'entrée du SELF, les élèves passent leur badge devant un lecteur optique.

#### (a) Maternelle-Primaire

Les badges sont conservés par les enseignants en classe.

Le premier badge est gratuit. A partir du deuxième, il est payant : **5 Euros**

**Avant le repas, l'enseignant remet leur badge aux enfants déjeunant à la cantine. En maternelle, ce sont les ASEM qui gèrent les badges.**

#### □ Repas au forfait :

L'enseignant dispose de la liste des enfants déjeunant régulièrement à la cantine.

#### □ Repas occasionnels :

Prévenir l'enseignant **par écrit** au plus tard le matin même de la prise du repas (des imprimés sont à votre disposition à l'accueil).

**Important :** Ces imprimés sont des **bulletins d'information** et n'ont donc **aucune valeur marchande**.

**Il faut avoir préalablement « chargé » le compte SELF du montant du repas, voir la procédure au dos de ce document.**

#### (b) Collège

Les badges seront distribués aux élèves. Ils en ont la **responsabilité**.

Le premier badge est gratuit. A partir du deuxième, il est payant : **5 Euros**.

Les élèves peuvent venir acheter un badge au **Service Comptabilité aux récréations du matin et de l'après-midi et entre 13h30 et 14h**. Ils peuvent venir accompagnés d'un camarade et d'un seul.

#### □ Repas au forfait :

L'autorisation d'accès est donnée en fonction des jours définis au moment de l'inscription.

#### □ Repas occasionnels :

Le passage du badge débite le compte du coût d'un repas. **Au préalable**, la famille aura « crédité » le compte de l'élève d'un ou plusieurs repas.

## B. Règlements

- **L'élève est inscrit au forfait pour 1, 2, 3 ou 4 jours fixes.**

Renseigner la **FICHE D'INSCRIPTION 15/16** en page 12 à nous retourner pour le **17 août 2015**. La demi-pension figure alors sur les **factures trimestrielles**.

Toute demande de modification en cours d'année sera à adresser par écrit au Service comptabilité, courrier ou e-mail : [rondeau-compta@orange.fr](mailto:rondeau-compta@orange.fr).

- **L'élève déjeune occasionnellement (hors forfait régulier)**

**Le repas doit être payé avant le passage au SELF.**

Le chargement du compte se fait à l'**accueil** de notre Etablissement contre un règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de : Association RONDEAU-MONTFLEURY. La présentation du badge n'est pas nécessaire pour cette opération.

Au dos des chèques, inscrire les noms et prénoms de chaque élève ainsi que le montant que vous voulez voir porté sur sa carte.

En cas de règlement en espèces, pensez à demander un reçu.

Prix du repas occasionnel : **6,75 €**

Horaires de l'Accueil :

- de 8h à 12h45 et de 13h30 à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- De 8h à 12h30 le mercredi

**Nouveau  
en 15/16**

**Vous pourrez visualiser sur le site Ecole Directe le solde de votre compte SELF**

## C. Foire aux questions

**Mon enfant est demi-pensionnaire les lundis et mardis, peut-il manger occasionnellement un jeudi ?**

Oui, mais ce repas n'étant pas compris dans le forfait ne sera pas facturé. Il faut donc aller payer un repas à l'accueil.

**Mon enfant est demi-pensionnaire les lundis et mardis; il a été absent exceptionnellement ce mardi, peut-il compenser en venant manger jeudi sans payer de repas ?** Non, les droits d'accès dans le cadre du forfait ne valent que pour les jours choisis. Le coût du forfait intègre des jours d'absentéisme.

**Que se passe-t-il en cas d'oubli de la carte ?** Le collégien est accueilli au restaurant mais il passe dans les derniers.

**Que se passe-t-il si l'élève occasionnel n'a pas crédité sa carte ?** L'élève est exceptionnellement accueilli au restaurant scolaire. Il doit impérativement régulariser sa situation le lendemain.



VI. Tarifs – Année scolaire 2015 - 2016

TARIFS ANNUELS	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
<b>Par ELEVE</b>			
REDEVANCES	845,50	1 024,00	1 035,50
COTISATIONS	50,60	55,72	76,64
reversées à divers organismes de l'enseignement catholique			
<b>TOTAL par élève</b>	<b>896,10</b>	<b>1 079,72</b>	<b>1 112,14</b>
<b>Par FAMILLE</b>			
APEL Rondeau pour toutes les familles	3,00	3,00	3,00
APEL National (aîné dans l'enseignement catholique)	14,60	14,60	14,60
<b>TOTAL à ajouter par famille</b>	<b>17,60</b>	<b>17,60</b>	<b>17,60</b>
COUT ½ Pension 4 jours (D4)	788,90	788,90	788,90
COUT ½ Pension 3 jours (D3)	646,90	646,90	646,90
COUT ½ Pension 2 jours (D2)	431,30	431,30	431,30
COUT ½ Pension 1 jour (D1)	215,60	215,60	215,60

**Attention : La demi-pension au forfait est répartie sur les factures de la façon suivante :**

- ❖ Repas du 1 septembre au 18 décembre 2015 sur la facture du 1er trimestre
- ❖ Repas du 4 janvier au 31 mars 2016 sur la facture du 2ème trimestre (journée pédagogique du 12/02/16 déduite).
- ❖ Repas du 1<sup>er</sup> avril au 1er juillet 2016 sur la facture du 3ème trimestre.

1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
Redevances	281,84	341,34	345,16
Cotisations par élève	50,60	55,72	76,64
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>332,44</b>	<b>397,06</b>	<b>421,80</b>
Cotisations APEL / Famille	<b>17,60</b>	<b>17,60</b>	<b>17,60</b>
<b>DEMI-PENSION</b>			
COUT ½ Pension 4 jours (D4)	314,42	314,42	325,20
COUT ½ Pension 3 jours (D3)	257,83	257,83	266,66
COUT ½ Pension 2 jours (D2)	171,90	171,90	177,78
COUT ½ Pension 1 jour (D1)	85,93	85,93	88,87
2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
Redevance			
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>281,83</b>	<b>341,33</b>	<b>345,17</b>
<b>DEMI-PENSION</b>			
COUT ½ Pension 4 jours (D4)	234,38	234,38	246,90
COUT ½ Pension 3 jours (D3)	192,19	192,19	202,46
COUT ½ Pension 2 jours (D2)	128,14	128,14	134,99
COUT ½ Pension 1 jour (D1)	64,05	64,05	67,48
3 <sup>ème</sup> TRIMESTRE	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
Redevance			
<b>COUT EXTERNE</b>	<b>281,83</b>	<b>341,33</b>	<b>345,17</b>
<b>DEMI-PENSION</b>			
COUT ½ Pension 4 jours (D4)	240,10	240,10	216,80
COUT ½ Pension 3 jours (D3)	196,88	196,88	177,78
COUT ½ Pension 2 jours (D2)	131,26	131,26	118,53
COUT ½ Pension 1 jour (D1)	65,62	65,62	59,25

**La réinscription pour l'année suivante est conditionnée par l'apurement total du compte de l'année précédente.**

## REDUCTIONS SUR LA REDEVANCE : deux cas de réductions

### 1<sup>er</sup> cas : 3 enfants et plus inscrits au Rondeau-Montfleury (de la maternelle à la 3<sup>e</sup>)

**Gratuité de la redevance** à partir du 3<sup>ème</sup> enfant, appliquée sur les élèves les plus jeunes de la famille. Dans ce cas, pas de réduction sur les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> enfants.

TARIF ANNUEL	MATERNELLE	PRIMAIRE	COLLEGE
GRATUITE REDEVANCE 3 <sup>e</sup> enfant et +	-845,50	-1 024,00	-1 035,50

### 2<sup>ème</sup> cas : 2 enfants et plus inscrits dans l'enseignement catholique (maternelle, primaire ou secondaire)

Les réductions annuelles suivantes sont accordées aux familles qui ont au moins 2 enfants scolarisés dans l'enseignement catholique sous contrat, sur présentation d'un certificat de scolarité avant le 15 septembre.

REDUCTION ANNUELLE SUR CHAQUE ENFANT :

Nombre d'enfants	2	3	4	5	6
Maternelles	59,16	91,95	159,30	226,59	291,93
Autres cycles	76,59	114,36	189,84	266,49	342,93

### DEMI-PENSION AU FORFAIT : bulletin d'inscription à remplir page 12 (voir tarifs page 9) :

La possibilité est donnée d'inscrire les enfants demi-pensionnaires :

- en demi-pension complète, sur la base de 4 jours par semaine (D4).
- en demi-pension partielle sur la base de 1 jour (D1), 2 jours (D2) ou de 3 jours (D3), **les jours choisis sont fixes**.
- Une réduction de 30% s'applique à partir du 3<sup>ème</sup> enfant demi-pensionnaire au Rondeau-Montfleury.

Lire la note d'information sur le fonctionnement du restaurant scolaire pages 7 et 8.

### REPAS OCCASIONNELS : Pour les externes, rechargement des comptes à l'accueil de l'Etablissement (le badge n'est pas nécessaire). Prix du repas occasionnel : **6,75 €** pour tous.

### ASSURANCES : l'Etablissement souscrit pour l'ensemble des élèves une **individuelle accident auprès de la Mutuelle Saint Christophe** (lire attentivement le dépliant de la MSC ci-joint). Merci de préciser sur la fiche facturation les coordonnées de votre **assurance responsabilité civile** dans le cadre familial.

### FOURNITURES et LOCATION LIVRES : Maternelle **36,50 €**, Primaire **56,50 €** seront portées sur les factures du 1<sup>er</sup> trimestre.

### ETUDES DU SOIR, GARDERIE MATERNELLE :

Une étude surveillée est proposée de 17h15 à 18h15 pour les élèves du primaire et du collège au prix de **2,90 € par jour**. Une garderie est proposée de 17h à 18h pour les enfants de maternelle au prix de **3,80 € par jour**.

Etudes et garderies régulières : possibilité de s'inscrire à l'année, incluses dans la facturation (voir inscription page 12).

Etudes et garderies occasionnelles : acheter des tickets à l'accueil (tickets à remettre au surveillant ou à l'ASEM).

### BOURSE RONDEAU : pour les familles ayant des difficultés financières, une demande de **bourse maison** doit être adressée, avant le 15 septembre, au chef d'établissement, accompagnée d'une photocopie de la notification du dernier quotient CAF connu et de l'avis d'imposition sur les revenus de 2014. Si vous avez bénéficié d'une bourse Rondeau en 14-15, vous devez faire une nouvelle demande pour 15-16. Pour les collégiens, la bourse Rondeau sera étudiée en complément des bourses académiques (dossier à constituer fin septembre-début octobre).

### FACTURATION / REGLEMENTS :

a) L'option externat ou demi-pension est choisie pour l'année. Toute demande de modification doit être motivée par écrit au service comptabilité ou par e-mail : [rondeau-compta@orange.fr](mailto:rondeau-compta@orange.fr).

\* En cas de départ définitif en cours de trimestre, la redevance est due au prorata temporis.

\* Aucune réduction pour absence n'est consentie sur la redevance.

\* Un remboursement sur la demi-pension et l'étude du soir peut être consenti pour une absence pour maladie d'au moins une semaine. Informer le service comptabilité par un courrier ou par un e-mail.

b) Les factures sont numérisées (sauf demande expresse, voir page 11) et envoyées sur le site EcoleDirecte.

Vous recevrez un mail d'avertissement.

- Fin Septembre pour le 1er trimestre (déduction de l'avance versée au moment de l'inscription).

- Fin Décembre pour le 2ème trimestre.

- Fin Mars pour le 3ème trimestre.

c) Modes de règlements :

- **Mensuel** : Il est possible d'opter pour un règlement mensuel par prélèvements sur 9 mois (d'Octobre à Juin). Si vous avez choisi cette option durant l'année scolaire 14-15, le renouvellement se fera automatiquement, renseigner **I** de la fiche facturation page 11.

- **Trimestriel** : Règlement à réception de la facture trimestrielle (voir **II** de la fiche facturation page 11).

Les règlements par chèque, libellés à l'ordre de l'**Association Rondeau-Montfleury** doivent être adressés au service comptabilité, chemin de la Croix de Montfleury 38700 CORENC ou remis à l'accueil de l'Etablissement.

VII. Facturation – Année scolaire 2015 – 2016 (à nous retourner avant le **lundi 17 août 2015**)

A nous retourner par courrier OU par e-mail : [rondeau-compta@orange.fr](mailto:rondeau-compta@orange.fr)  
(Merci de choisir l'une ou l'autre procédure d'envoi)

**Nouveau**

Les factures numérisées seront déposées sur le site EcoleDirecte. Vous recevrez un mail d'avertissement.

Si vous désirez une version papier de la facture, cochez cette case

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

Monsieur, Madame .....

Adresse .....

- Noms, Prénoms des enfants inscrits au Rondeau-Montfleury

- Nombre d'enfants scolarisés dans **d'autres** établissements d'Enseignement Catholique (fournir un certificat de scolarité **avant le 15/09/15**) .....

- Dans quel établissement se trouve le plus âgé de vos enfants scolarisés dans l'enseignement catholique ?

- Etes-vous (ou votre conjoint) employé dans l'Enseignement Catholique ?..... (fournir un certificat de travail)

Si oui : Nom de l'Etablissement.....

- Assurance Responsabilité civile de la famille : Numéro de contrat : .....

Nom et adresse de l'assurance:

**Vous pouvez opter soit pour des prélèvements mensuels (le renouvellement est automatique) soit pour des règlements trimestriels.**

**I - REGLEMENT PAR PRELEVEMENTS MENSUELS**

Vous avez déjà opté en 2014/2015 pour des prélèvements mensuels, le renouvellement se fera automatiquement sauf refus de votre part :

Renouvellement automatique

OUI

NON

Vous n'avez pas opté en 2014/2015 pour un règlement mensuel et vous souhaitez être prélevé mensuellement :

Compléter le document « MANDAT de Prélèvement SEPA » en page 13 et coller un RIB.

Sur chaque facture trimestrielle, vous trouverez le calcul des prélèvements des 3 mois suivants l'édition de la facture ainsi que votre Référence Unique de mandat (RUM).

Cette demande est valable durant la scolarité de vos enfants au Rondeau-Montfleury. Les prélèvements peuvent être suspendus, à tout moment, sur simple demande à l'établissement. Le prélèvement sera effectué le 5 de chaque mois.

**II - REGLEMENT TRIMESTRIEL**

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : **Association Rondeau-Montfleury**, à réception de la facture :

- soit par courrier : ASSOCIATION RONDEAU-MONTFLEURY, Service comptabilité  
Chemin de la Croix de Montfleury, 38700 CORENC

- soit remis à l'accueil de l'Etablissement.

**VIII. Fiche d'inscription – Année scolaire 2015 – 2016**  
(à nous retourner avant le lundi 17 août 2015)

Noms et prénoms du ou des signataires :

Madame\*, Monsieur\* .....

*\*barrer la mention si inutile*

**I- INSCRIPTION A LA DEMI -PENSION**

Nom – Prénom	Classe 2015/16	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	Jours (**)
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V

**II. INSCRIPTION A L'ETUDE SURVEILLEE DU SOIR de 17h15 à 18h15 : primaire ou collège**

Nom – Prénom	Classe 2015/16	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	Jours (**)
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V

**III. INSCRIPTION A LA GARDERIE DU SOIR de 17h00 à 18h00: Maternelle**

Nom – Prénom	Classe 2015/16	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour	Jours (**)
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V
.....	.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L-M-J-V

(\*\*) encercler les jours correspondants

Fixer le choix des jours pour le 17 août. Pour tout changement à la rentrée scolaire (emploi du temps, activités ...), faire un courrier adressé au service comptabilité ou un e-mail à [rondeau-compta@orange.fr](mailto:rondeau-compta@orange.fr).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature des parents

## IX. Demande de prélèvement mensuel (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015)

Retour par mail possible : [rondeau-compta@orange.fr](mailto:rondeau-compta@orange.fr)

### MANDAT de Prélèvement SEPA

#### Référence Unique du Mandat

Nous vous rappelons que vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacune de nos factures.

Mandat de  
prélèvement  
SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Association Rondeau-Montfleury** à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Association Rondeau-Montfleury**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

#### Débiteur

Votre Nom

Votre  
adresse

CP/Ville

France

IBAN

BIC

A

Signature :

Identifiant du créancier (ICS) : FR73ZZZ418609

#### Créancier

Association Rondeau-Montfleury

Chemin de la Croix de Montfleury

38700 CORENC

France

Paiement :  Récurrent/répétitif  Ponctuel

Le :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Veillez compléter tous les champs du mandat.**



**Merci de coller votre relevé d'identité bancaire RIB**

A nous retourner dûment complété



## X. APEL Rondeau Montfleury

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement. L'association de parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous retrouver, ou de vous accueillir, et vous souhaite la bienvenue. Notre association se découpe de la manière suivante:



### I. L'APEL Nationale: Association des parents de l'enseignement libre

L'APEL est la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec plus de 840 000 familles adhérentes. Elle participe activement au débat national et fait entendre la voix des parents auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'APEL met à votre disposition 4 services concrets d'aide à la scolarité :

1. Famille & Education, le magazine de l'apel, qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisir pour les enfants.
2. [www.apel.fr](http://www.apel.fr), le site internet de l'apel, mis à jour régulièrement, qui répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants. Ce site leur permet de partager leur expérience sur des forums.
3. Apel Service, au 0 810 255 255, service téléphonique au prix d'un appel local, où des spécialistes tels que conseiller scolaire, psychologue, juriste... répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques et psychologiques de leur enfant.
4. Le service d'information et de conseil aux familles, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, mais aussi sur les difficultés rencontrées par les enfants, tels les problèmes scolaires, le handicap, les questionnements sur l'adolescence..... Dans votre région, vous pouvez composer le 04 .56.38.51.49.

### II. L'APEL du Rondeau-Montfleury

L'APEL du Rondeau-Montfleury est avant tout une équipe de parents bénévoles. Cette équipe participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement en assurant :

1. L'accueil des parents d'élèves, lors d'un « pot » de rentrée, d'un repas ou des portes ouvertes de l'établissement.
2. Le soutien logistique aux parents délégués de classe, dont l'action s'étend du Conseil de classe au Conseil de discipline.
3. L'organisation de conférences.
4. L'organisation de manifestations conviviales, telles fête de l'école, le Marché de Noël, l'opération pamplemousses... visant à récolter des fonds.

Nous vous rappelons que les fonds récoltés servent à subventionner les voyages linguistiques, les séjours découverte ou d'intégration, mais aussi les sorties sportives et culturelles de tous les enfants de l'établissement, de la petite section de maternelle à la 3<sup>ème</sup> du collège. L'APEL a également un rôle d'interface et de dialogue entre les parents, les enseignants et la Direction.

### III. Calendrier

1. Vous êtes tous conviés à l'Assemblée Générale, qui aura lieu le 24 Septembre 2015, à 19h30, à la Chapelle. Cette AG a pour objectif de vous présenter le bilan et les comptes de l'association. C'est à cette occasion que le bureau est élu, c'est-à-dire l'ensemble des parents qui vont piloter l'association pour la nouvelle année scolaire.
2. Un dîner d'accueil des familles aura lieu dans le courant du premier trimestre. La date vous sera communiquée à la rentrée.

**Votre place est avec nous. N'hésitez pas à nous contacter à : [apel.rondeau-montfleury@orange.fr](mailto:apel.rondeau-montfleury@orange.fr)**

Nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire.

L'équipe Apel de votre établissement.





**XI. Autorisation de diffusion – droit à l’image (à nous retourner avant le lundi 17 août 2015)**

Je soussigné(e) : .....

Père (ou mère) du ou des enfants :

Nom et Prénom	Date de naissance	Classe rentrée prochaine

demeurant à .....

donne mon accord à l’établissement scolaire le Rondeau-Montfleury pour que le témoignage, l’image de mon enfant puissent être utilisés dans tout support de communication relatif à l’établissement scolaire le Rondeau-Montfleury et au partenariat avec les sociétés lors d’activités scolaires.

Fait à..... le .....

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :